



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

N° C11_04_2024_15 - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) -
Décision modificative n°1

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	49	14	63	27

Pour : 63	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 5 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, SICAULT Jean-Claude, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINT Jean-Luc, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, GICQUIAUD Floriane, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), BARILLOT Dorick (pouvoir donné à MERCIER Sébastien), BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), CHOURRÉ Gilles (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), DODIN Patrick (pouvoir donné à PICHON Gilles), GUERIN Marie-Claire (pouvoir donné à BROSSARD François), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GICQUIAUD Floriane), POINAS Sylviane (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), POUVREAU Lise (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à CACLIN Philippe), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

ARCHAIMBAULT Monique, BARRE Daniel, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DALLAUD Hélène, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GABOREAU Bernard, GIRAULT Anne, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain GRIFFAULT

Budget annexe taxe d’enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Décision modificative n°1

Il y a lieu d’ouvrir des crédits sur les comptes indiqués dans le tableau ci-dessous afin d’intégrer les modifications liées à l’ AP/CP des colonnes enterrées, à savoir prendre en compte :

- le réajustement du montant de l’étude en raison de la nécessité, pour certains sites, de vérifier la présence de nappe souterraine pour planifier au mieux la période de travaux,
- le décalage d’un site sur 2024.

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
AP CP - Fourniture et pose de colonnes enterrées/Travaux Déchèterie de Melle			
AP 2023-03/2031 - Frais d'études	4 500,00 €	AP 2023-03/13141 - Subventions communes	17 338,45 €
AP 2023-03/2314 - Const sur sol d'autrui	6 600,00 €	AP 2023-03/10222 - FCTVA	3 281,62 €
AP 2023-03/2318 - Autres immob en cours	20 005,00 €		
20/2031 - Frais d'études	- 10 484,93 €		
Total	20 620,07 €	Total	20 620,07 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la décision modificative n°1 du budget annexe TEOM.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président

Sylvain GRIFFAULT

Fabrice MICHELET